



LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :
Annonces : Pour le canton, 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent. la ligne ou son espace.
Réclames : 20 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de port.

fr. au lieu de 4 fr. 70.
complet d'écriture ou
ERIE à 2 fr.

Prix ordinaire :
boîte Fr. — 40
de papier à lettre > 2 —
en 2 grandeurs > 1 —
d'acier > — 30
> — 10
> — 10
e bureau très noire > — 30
me élastique > — 20
cacheter > — 20
er buvard > — 10

vente ordinaire, Fr. 4 70
sont placés dans une élé-
et cloisonnée; ils ont une
4 fr. 70. Une papeterie,
es, 8 fr., et 10 exemplaires,
ne papeterie à 2 fr. J'expé-
mandeur envoie le montant
sinon je prends rembourse-
ve les contrefaçons.
A. Niederhauser,
r. d'articles de papeterie,
Granges (Soleure).

e & farine de lin.

ros sous français.
rieurs et ordinaires.
mais, Italie et Hongrie.
de lin et sésame moulus.
re d'épeautre.
x avantageux.
oix-Blanche, à Bulle. [820

me qui a déposé un cer-
tain nombre de per-
n de Placide Remy, à Bulle,
tiser contre rembourse-
des vis. [290

avillon entre la maison Gre-
nég., et celle de M. Léon
bite et travaille un aigui-
teur de parapluies. Il se
de parapluies et ombrelles
vriir ceux qui sont hors d'é-
nde à la confiance du public.
E. G.

ris 1889: Médaille d'or
nd 1889: Médaille d'argent.

ANCES EN OR
ich n'enlève pas toutes les
u, telles que taches de roussure,
rs rougeur du nez etc., et si
pas, jusqu'à la vieillesse, un
d'assais et la fraîcheur du
it pas du fard! Prix fr. 1.50.
Büttner, pharm., Bâle.

ENDRE

ment, environ 11,000 pieds
egain à Grattavache (Ven-
ser à Joseph GRAND, à Sems-
[288

endre :

eds de foie.
ureau du journal. [272

ouer :

rtement en ville.
ureau du journal. [218

MES

it savoir qu'il tiendra son
us les jours de foire, ainsi
après la foire, sur la place
e Cheval-Blanc, à BULLE.

ombassa, fab' de limes,
esseur de Ph. Guidi,
ne de Morat, Fribourg.

AVON BROOKE

Marque SINGE
ersellement réputé. Pour le
issage et nettoyage des
eries de cuisine, cuivre, fer-
e, marbre, etc., etc., c'est le
en le plus simple, le plus
ique et le moins coûteux. —
: 25 cent.
pôt : L. TREYVAUD, épi-
Bulle. [250

VIS

ise l'honorable public de la
agne qu'il vient de s'éta-
rpentier - menuisier
e M. Joseph Geisenhof, à

Balthasar Sottaz.

à vendre.

e, à Bulle, une jolie maison
bien exposée, avec cour et
[171

otaire Jean GILLET, à Bulle.

re à louer :

charron, situé au bas
ocat MAGNIN. [219

enz, imprimeur-éditeur.

BULLE, le 2 mai 1890.

NOUVELLES SUISSES

Tir fédéral — La onzième liste des dons d'honneur porte le total des offrandes en faveur du Tir fédéral de Frauenfeld à 105,111 francs.

Zurich. — La foire aux cuirs présente une quantité énorme de marchandises. Baisse générale. Beaucoup d'inventu.

— Les sociétés ouvrières de Zurich ont boycotté (mis à l'index) deux cafés : *zum Kindli* et *zur Hofelei*, parce que, selon eux, les propriétaires s'étaient refusés à laisser déposer le pamphlet ouvrier lors de la grève des typographes. Les cafetiers nient le fait et assurent qu'on les calomnie.

Berne. — La démonstration ouvrière comptait environ 1200 participants. Les tailleurs portaient un drapeau rouge; les relieurs un transparent avec ces mots : « Rapport au procureur-général sur le 1^{er} mai. »

A la brasserie du Bierhubeli ont parlé MM. Adolphe Vogt, professeur à l'université, Reichel, avocat, et un ouvrier italien.

A l'unanimité, une résolution a été votée de travailler par tous les moyens possibles à l'introduction de la journée de 8 heures.

Tessin. — Deux jeunes garçons de Bignasco jouaient aux chasseurs en présence de la personne chargée de les surveiller. L'un d'eux, manipulant un vieux pistolet que l'on ne croyait pas chargé, mit en joue son petit frère qui représentait le gibier, un coup partit et le pauvre enfant reçut toute la décharge en pleine figure; il est mort peu après.

— Une jeune fille âgée de 15 ans, de Dangio, a été assassinée par un vagabond, sur une alpe, dans d'affreuses circonstances.

Vaud. — A la suite d'une altercation qui s'est élevée au sujet de la manifestation du 1^{er} mai entre M. Bovard, commis du notaire Ponnaz, et M. Gervaix, margeur à l'imprimerie Bridel, à Lausanne, le premier adversaire et le second partisan de la manifestation, ce dernier a porté mercredi, rue du Petit-St-Jean, à minuit et demi, un coup à son antagoniste,

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 63

L A

BELLE TÉNÉBREUSE

PAR

JULES MARY

— Non je ne te crois pas !... Tu cherches à m'en imposer, parce qu'il s'agit de Modeste. C'est une comédie que tu joues, une comédie odieuse, indigne de toi et que je ne te pardonne qu'à cause de ta sœur.

— Je te jure, Robert !

— C'est inutile, pour moi, il n'est rien qui puisse t'empêcher de parler.

— La douleur t'égaré... Crois-moi... J'ai dit la vérité.

— Non... Tu as menti... ou tu t'abuses peut-être...

— Si tu n'as pas confiance en moi, c'est que tu n'aimes pas Modeste. Tu ne l'aimes pas, car tu veux qu'elle soit à jamais perdue pour toi. Refuse de me croire, Robert... et Modeste peut en mourir.

— C'est ma mort aussi, car je l'aime.

Et Gérard désespéré, avec un cri de rage :

— Et je ne puis rien... Et je ne puis rien faire...

qui a été assez grièvement blessé au côté. M. le Dr Demiéville a donné les premiers soins à la victime, ainsi qu'à l'agresseur, qui s'était écorché les mains dans la lutte. La police a arrêté l'agresseur. L'affaire ne paraît toutefois pas bien grave.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

France. — On a arrêté à Lyon 15 anarchistes, dont deux femmes, qui préparaient des manifestations violentes pour le 1^{er} mai. De ces quinze anarchistes, il y a deux Suisses, un homme et une femme, tous deux sous le coup d'un arrêt d'expulsion, signé samedi par le ministre de l'intérieur.

A Paris, la cour d'assises a condamné MM. Gégoud et Malato, gérant et rédacteur du journal *l'Attaque*, à 15 mois de prison et 3000 fr. d'amende pour excitation au meurtre et au pillage. Ils ont été arrêtés immédiatement.

Deux Italiens ont été arrêtés à Versailles, au moment où ils distribuaient des imprimés excitant les soldats à tirer, le 1^{er} mai, sur leurs officiers si ces derniers commandaient à charger les manifestants.

Sept chefs anarchistes ont été arrêtés dans l'après-midi de lundi; on a découvert au domicile de l'un d'eux une imprimerie clandestine et de nombreuses brochures révolutionnaires.

Le nombre des arrestations opérées lundi à Paris, pour propagande anarchiste, est de douze. Parmi les individus arrêtés figurent les sieurs Prévost, secrétaire de la Chambre syndicale des coiffeurs; le marquis Morès et son secrétaire Mordacq, tous deux candidats aux élections municipales, sieurs Bebin, gérant du journal *l'Attaque*, Proali, sujet italien, Reclus et Grave.

Louise Michel et trois autres anarchistes ont été arrêtés dans la soirée de mercredi.

Hier, un incident est survenu vers 4 h. Un groupe important de manifestants venant de la place de la Concorde a voulu passer la rue du Cirque et paraissait se diriger vers le palais de l'Elysée. La police s'y est opposée, mais les manifestants résistants, les agents ont dû dégainer. L'escadron des gardes municipaux stationné au ministère de l'intérieur est arrivé et a chargé les manifestants dont beaucoup sont blessés. De nombreuses arrestations ont été opérées.

Les deux jeunes gens restèrent silencieux, debout l'un en face de l'autre.

Tout à coup, l'on entendit des pas légers qui se rapprochaient du cabinet du médecin et s'arrêtaient devant la porte.

— C'est elle! C'est ma sœur!! murmura Gérard.

— Sait-elle que Beaufort est son père?

— Pas encore.

On frappa à la porte et une douce et timide voix demanda :

— Puis-je entrer? Je trouve que vous êtes bien longtemps à revenir.

Et comme interdits, ils ne répondaient pas :

— Je sais que vous êtes ici... je vous ai entendus causer... Gérard, ce n'est pas toi que Robert est venu voir... c'est moi... sois raisonnable et permets-moi d'entrer.

— Chère enfant! murmure le docteur, les yeux remplis de larmes.

Soudain Robert semble avoir pris une brusque résolution. Il ouvre la porte.

— Entrez, Modeste, dit-il... entrez!

Elle fait quelques pas dans le cabinet et s'arrête en voyant combien leur visage est défait. Robert, ému, tremble violemment et Gérard trahit le même trouble. Sous le regard investigateur de la jeune fille, tous les deux ils détournent les yeux.

Elle s'étonne, elle s'inquiète, elle les interroge :

— Qu'y a-t-il entre vous? que se passe-t-il?

— Modeste, dit Robert Valognes, écoutez et soyez juge.

— Robert, que vas-tu dire? fit le docteur au comble de l'angoisse.

Les télégrammes de Marseille, de Bordeaux, de Nancy, de Roubaix et de Lille signalent le calme partout.

Italie. — Les typographes ont chômé hier à Rome. Les journaux n'ont pas paru.

A Ramini, la troupe a occupé la ville depuis la première heure.

Mercredi soir, à Naples, la police a dû disperser plusieurs rassemblements. On a arrêté un grand nombre d'individus.

A Pavie, les 400 ouvriers de la manufacture militaire ont chômé.

Les typographes ont chômé à Padoue.

Des manifestes séditieux ont été distribués à Florence. Les 200 ouvriers de la fabrique d'Ossia, les 3000 ouvriers du chemin de fer et les typographes ont chômé.

A Côme, les troupes ont occupé les principales avenues.

Les ouvrières modistes de Rome ont décidé le chômage et menacé de faire grève si elles n'obtiennent une augmentation de salaire.

Allemagne. — Parmi les serviteurs qui ont suivi le prince de Bismarck dans sa retraite de Friedrichsruhe se trouve un jeune homme, Français d'origine, dont l'histoire est assez bizarre.

C'était pendant la guerre. Le prince rentrait un soir dans son appartement, au quartier-général de Meaux, lorsqu'il perçut les vagissements d'un nouveau-né qu'une femme avait déposé sur son lit avec ces mots épinglés sur les langes :

« Mon mari est mort à Sedan. Je n'ai pas de pain. Le désespoir me contraint de me séparer de mon enfant. Il a été baptisé sous le nom de Vincent. »

Cela se passait le 16 septembre 1870. Le prince en référa au roi.

— Sire, dit-il, me voilà hériter d'un enfant! A quoi l'empereur répondit : « En temps de guerre, tout est bon à prendre, même un petit enfant. »

Vincent fut envoyé à Berlin et élevé par les soins du prince de Bismarck.

La mère qui déposa cet enfant, alors âgé de quatre semaines, sur le lit du prince de Bismarck, au palais épiscopal de Meaux, ne s'est jamais fait connaître.

— En Allemagne, la manifestation du 1^{er} mai s'est en général passée calmement. L'ordre n'a été troublé nulle part. Dans les villes où il y a eu des assemblées, celles-ci ont été dispersées par la force armée. Le chômage n'a été, du reste, que partiel.

— Je vous écoute, Robert, dit la jeune fille.

— Notre mariage est impossible.

— Impossible... grand Dieu!... Ah! je prévoyais un malheur, Robert, vous ne m'aimez plus.

— Je vous adore.

— Si cela est vrai, pourquoi me désespérez-vous?

— Notre mariage, Modeste, est intimement lié au sort de Beaufort qui est accusé d'avoir assassiné mon père.

— M. Beaufort est innocent. Ma mère et mon frère me l'ont dit.

La justice reconnaîtra tôt ou tard son erreur. Dans tous les cas, et quel que soit le sort réservé à M. Beaufort, que j'aime, puisqu'il m'a sauvé la vie, en quoi cela peut-il nous intéresser, nous qui ne sommes que des étrangers pour lui?

— En quoi cela vous intéresse, ce n'est pas à moi de vous l'apprendre, mais vous le saurez assurément quelque jour. Votre frère vient de m'affirmer, comme il l'a fait pour vous, que Beaufort est innocent, mais son affirmation n'est pas suffisante pour moi qui le crois coupable. Je lui ai demandé des preuves. Il en a et se refuse à me les donner, dit-il... Suppliez-le, Modeste, sans doute vos prières seront plus puissantes que les miennes auprès de lui.

— Mon frère, est-il vrai que de la condamnation ou de l'acquiescement de M. Beaufort dépendent mon mariage et mon bonheur.

Il baissa la tête en signe affirmatif, n'ayant pas la force de répondre.

— Et vous ne voulez me dire, ni l'un ni l'autre, quels sont les mystérieux liens qui me lient à M. Beaufort?

— Votre mère vous l'apprendra, Modeste.

Angleterre. — On écrit de Londres au *Temps* : « M. Succi, le jeuneur qui en est à sa trentième expérience, a entrepris d'en faire à Londres une trentième qui dépassera toutes les précédentes. Quel est le but de ces jeûnes infiniment prolongés, je ne le découvre pas, car je crois que, malgré l'élixir que prétend posséder M. Succi, bien peu de personnes essaieraient de rester quarante jours sans manger. Ce jeûne extraordinaire est suivi ici par toute la science médicale, et il est très certain que depuis 37 jours M. Succi n'a absorbé que de l'eau; il est presque certain qu'il ira jusqu'à la fin de sa bizarre tentative, mais, à l'heure présente, il ressemble plus à un cadavre qu'à un être vivant; sa maigre est prodigieuse, il a perdu trente-deux livres, soit plus du quart de son poids total; il soutient être en parfaite santé, néanmoins ses mouvements sont très lents, l'œil est presque hagard, et il n'écrit plus qu'avec une évidente difficulté; quant à la lecture, elle lui est devenue impossible.

Russie. — Les cinq sœurs Dobroverof, demoiselles âgées de dix-huit à trente-deux ans, habitaient une petite maison de Moscou avec leur vieille mère, veuve d'un ancien fonctionnaire de l'Etat. Elles menaient une existence très retirée, ne recevaient personne, sortaient très peu et, aimant beaucoup les animaux domestiques, elles recueillaient et soignaient chez elles tous les chiens et chats errants.

Leurs ressources étaient bien précaires et l'on voyait souvent l'une d-s sœurs faire des visites au Mont-de-Piété et chez les usurers.

La mère Dobroverof vint à mourir. Frappés par cette perte, les cinq sœurs, ainsi qu'elles l'ont consigné dans une lettre portant leurs cinq signatures, décidèrent de ne pas survivre à leur mère et, sans déclarer le décès de celle-ci à la police, elles s'asphyxièrent au moyen du charbon.

Quand la police pénétra dans la maison, elle trouva dans la première pièce trois chiens et dix huit chats empoisonnés avec de la strychnine et, dans le salon, le cadavre de la mère sur son lit et les corps inanimés des cinq sœurs étendus sur le plancher.

En vue de réprimer les excès de boisson dans le monde des ouvriers des fabriques, les inspecteurs gouvernementaux des usines et des fabriques de Moscou viennent de décider que dans l'avenir aucun paiement de salaire ne pourra être effectué le samedi et la veille des autres jours fériés.

Ce paiement peut se faire tous les autres jours de la semaine, de préférence le lundi et le mardi.

Amérique du Sud. — Selon les avis reçus hier, une révolution aurait éclaté au Paraguay. On parle de nombreux morts et blessés; le télégraphe est coupé.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séance du 1^{er} mai. — On confirme dans leurs fonctions les titulaires suivants : M. Joye, Léandre, syndic de la commune de Tornyle-Grand; M. Dorthé, Joseph, syndic de la commune de Gillierens; M. Corninbœuf, Alphonse, syndic de la commune des Glânes; M. Uldry, Alexandre, syndic de la commune du Châtelard; M. Dèbieux, Joseph, syndic de la commune de Châttonnaye.

Elle eut quelques secondes de réflexion.
— Soit, dit-elle... Eh bien, Gérard, puis-je le sort de M. Beaufort c'est le mien, c'est à toi d'en décider, mon frère... Je suis surprise toutefois que, possédant des preuves de cette innocence, tu n'en aies pas informé la justice. Quelles raisons t'en empêchent?
— L'honneur, Modeste. N'insiste pas, mon enfant.
— Je ne comprendrai jamais que l'honneur puisse t'obliger à laisser condamner un innocent...
— Elle a raison, écoute-la, dit Robert. Elle parle avec son cœur, avec la droiture de son esprit.
— En dehors de cette raison de justice souveraine, il en est d'autres.
— Par pitié, Modeste... dit Gérard avec douleur.
— Songe, mon frère, qu'il s'agit de mon bonheur... Elle avait pris de force une main de Gérard; Robert Valognes s'était emparé de l'autre. Ils les serraient dans une douce étreinte et ils avaient un bras passé autour de son cou. Ils lui parlaient tout près du visage, les yeux dans les yeux.
— Songe qu'il s'agit de venger mon père, disait Robert.
— Songe que j'ai voulu mourir, reprenait Modeste, songe que je me suis laissée tomber dans la rivière et que sans toi je ne vivrais plus... Songe que je mourrai si ce mariage est reconnu impossible... Je mourrai, je te le jure... et je prendrai mes précautions, va, et tu ne seras pas là, cette fois, pour m'arracher à la vie qui me pèse...
— Ah! cruelle, cruelle enfant, murmurait le médecin.
— Songe combien mon père t'aimait, Gérard... Il eût été si heureux de ce mariage! Cela lui eût fait une vieillesse enviable... au milieu de sa nouvelle famille...

Grand Conseil. — Le Grand Conseil est convoqué en session ordinaire pour le mardi 6 mai prochain, à 10 heures du matin.

Parmi les tractanda figure un projet de loi modifiant la loi du 25 novembre 1868 sur les capitaux mobiliers; un projet de loi sur la pêche; un projet de loi modifiant certaines dispositions de la loi sur la Caisse hypothécaire; un projet de loi modifiant certaines dispositions de la loi sur les communes; un projet de la loi sur la naturalisation, etc.

L'ordre du jour comprend encore un certain nombre de nominations importantes: deux juges au tribunal cantonal, l'intendant des bâtiments, etc.

Bibliothèque cantonale. — M^{me} la comtesse d'Affry, née de Maillardoz, vient de faire don à la Bibliothèque cantonale de Fribourg de près de 400 volumes provenant de M. Louis-Augustin d'Affry, colonel du régiment des gardes suisses avant la Révolution française. Si ces ouvrages ne sont pas modernes, ils présentent du moins le tableau de la science et de la littérature française au XVIII^e siècle.

Le nouveau pont. — La réunion convoquée dimanche au Mouret a été très nombreuse. Environ 200 assistants.

M. Roullin, député de Treyvaux, présidait. M. Maxime Duiaux, de Bonnefontaine, remplissait les fonctions de secrétaire.

Ont pris la parole en faveur du projet de construction d'un pont entre Marly et Fribourg: MM. Brasey, de Marly, Gremaud, ingénieur, Bise, commissaire général, Landerset, de Marly, etc.

Au vote, il y a eu peu d'opposition. L'assemblée a décidé de rappeler au Conseil d'Etat la décision prise par le Grand Conseil en 1874, décision qui invitait le Conseil d'Etat à soumettre la question à des études.

Les habitants du quartier du Bourg, à Fribourg, sont fortement opposés à ce sujet.

GRUYÈRE

Fête cantonale de gymnastique. — Nous donnons ci-après la composition des divers comités:

- Président d'honneur:** M. Eug. Glasson, syndic.
- Comité d'organisation:**
Président: M. Morard, avocat.
Vice-Président: M. Schindler, directeur.
Caissier: M. J. Gretener, nég.
Secrétaires: MM. Ch. Despond, Alb. Kesselring.
- Comité des finances:**
Président: M. Gretener; MM. Louis Kœrber, César Schmidt, Gremoud, caissier de ville, membres.
- Comité des prix:**
Président: M. Aug. Glasson; MM. Favre, notaire, Louis Collaud, Louis Robadey, André Jordan, Albert Decroux, Aimé Margot, Pierre Paquier, membres.
- Comité des vivres et liquides:**
Président: M. Andrey, notaire; MM. Paul Feigel, Charles Blanc, Lucien Despond, membres.

— C'est une torture que tu m'infliges à plaisir. Je ne puis rien, tu le sais.
— Songe, Gérard, songe donc qu'il y a quelque part un misérable qui a tué, qui a volé, et qui, certain de l'impunité, se réjouit de son crime... de son crime, Gérard, dont il t'a fait le complice...
— Robert, Robert!!!
— Le complice, je le répète, complaisant et discret. C'est ta complaisance qui lui donne la tranquillité, au misérable que tu connais. C'est ta discrétion qui lui assure l'impunité... Ah! il doit bien rire, vraiment... Rire de toi, rire de nous tous... Et il n'a pas besoin de se presser pour fuir de France et gagner les pays voisins, car il compte sur toi et ton honneur le protégé!... Et quel honneur que celui qui sauve la vie d'un assassin et d'un voleur!...
Il parlait avec colère. Le désespoir lui faisait perdre toute retenue.
— Je te pardonne, Robert, dit le docteur, tout ce que tu m'as dit. Je ne me souviendrai de rien.
Et se tournant vers Modeste:
— Et à toi aussi je pardonne, ma sœur aimée, tes menaces de suicide... tu m'as bouleversé, chère enfant... tu m'as déchiré le cœur.
Il sortit lentement.
Modeste et Robert restèrent seuls.
— Ainsi, c'est fini? dit la jeune fille...
— Hélas!
— Nous avons beau nous aimer, notre mariage est impossible.
— Vous avez entendu votre frère!

Comité des constructions et décors:
Président: M. Jos. Crotti; MM. F. Schœnenberger, Jules Pasquier, Jules Forster, J. Guilhermont, membres.

Comité de logement:
Président: M. Léon Pasquier; MM. Fréd. Gex et Louis Treyvaud, membres.

Comité de police:
Président: M. Jules Garin.

Comité de bal:
Président: M. Th. Stœckli.

Comité de gymnastique:
Président: M. Th. Zürcher.

Les sections fribourgeoises d'Estavayer, Fribourg « Ancienne », Fribourg « Freiburgia », Morat, Romont, Grattavache-La Verrerie et Buile participent aux concours. Le comité a, en outre, invité les gîrons cantonaux de Vaud, Genève et Neuchâtel.

Coup de foudre. — Dimanche soir, vers 6 h., le village de Pont-en-Ogoz était mis en émoi par un violent coup de tonnerre; la foudre frappait une maison au Genèvre. Pénétrant par la borne et semant au loin les bandeaux qu'elle rencontre, elle fait irruption dans la cuisine où une jeune femme vaquait près du foyer aux soins du ménage. Le sinistre visiteur ne l'épargne pas et met en pièces en même temps toute sa vaisselle. De là, il fait une trouée dans un mur d'une certaine épaisseur, se précipite dans une chambre enfonçant un panneau de la porte, et disparaît par une fenêtre dont toutes les vitres volent en éclats.

Les voisins, revenus de leur frayeur, accourent; une fumée intense les empêche de rien distinguer au premier moment; on relève bientôt la pauvre femme, à moitié ensevelie sous des planches; elle a repris connaissance, mais elle ne peut marcher. On appelle un médecin qui constate qu'une partie des vêtements a été non seulement lacérée, mais encore détruite; la moitié antérieure du soulier droit a été arrachée. On peut voir sur une grande partie du bras droit une traînée rougeâtre, due au passage du courant électrique; de là, le fluide s'est répandu sur le tronc et aux extrémités inférieures, laissant sur son parcours des traces de brûlures assez bizarres. Chose curieuse, c'est le pied gauche qui est malade; le droit n'a aucun mal. Heureusement pour elle, les lésions ne sont pas graves; elle en sera quitte pour sa vaisselle cassée et quelques jours de repos. Il n'en est pas de même du propriétaire du bâtiment, dont les dégâts sont assez considérables. X.

Grandvillard. — Le conseil communal de Grandvillard avise l'honorable public qu'en raison de l'installation d'hydrantes, la circulation dans le village est interceptée. Pour arriver au centre de la localité, on est prié de suivre les indicateurs et de prendre le chemin du côté de l'église.

Le Secrétariat communal.

CHRONIQUE AGRICOLE

Les essais d'importation du bétail de la République argentine en Europe avaient bien réussi l'année dernière et le bénéfice devient d'autant plus lucra-

— Vous m'aimez cependant, Robert?
— Si je vous aime, Modeste! dit-il les mains jointes... Ah! que mon père n'est-il là, pour vous dire quel a été mon désespoir, à tous les refus de Mme Langon de vous donner à moi!
— Puisqu'il en est ainsi, vous ne refuserez pas de répondre à la question que je vais vous poser.
— Laquelle?
— D'où vient l'influence si tardive de M. Beaufort sur ma vie? D'où vient que notre bonheur soit lié à lui si intimement?
— Vous désirez le savoir?
— Je l'exige... Assez de mystères autour de moi... Il s'agit de mon amour, — puisque je mourrai si je ne suis à vous...
— Eh bien, soit, je vous le dirai, moi... Beaufort est votre père!!
— Mon père!! L'assassin de M. Valognes!!! M. Beaufort?..
Elle était devenue si pâle qu'il se précipita vers elle dans la crainte d'une faiblesse, mais elle l'écarta de la main.
— Non, non, dit-elle... n'ayez pas peur, je suis forte... ah! c'est horrible, c'est horrible!... mon pauvre Robert! mon Robert!
Puis tout à coup, relevant la tête:
— Alors, dit-elle avec fierté, si M. Beaufort est mon père, Gérard a raison... il ne peut être coupable... C'était un mot de sublime confiance.
— Pourquoi hésite-t-il à le sauver, dès lors?
— Je l'ignore, Robert. C'est affaire entre sa conscience qui le juge, et Dieu qui le voit. (A suivre.)

tif que le chan-
blé par le fait
place en mon
payement e fa
or l'agio sur l
200 à 230 pou
a pour le négoc
contre la mar

LA

Afin de lui
allées et venu
domestiques et
rait désormais
parent amené
cè: considérab
mais son couv
façon les rech
vraient sans cr
L'inspecteur
trée en camp
jardin et dans
Mlle Dulac.
Son œil scr
l'autre, il voya
soupçonnés; d
vait, il retour
flairait, il g-
Quant à ses
à ses craintes
même, inter
Maison et j
de revenir d
mier repos.
Mlle Dulac
d'accepter tou
Il ne jura
dans la direct
même du crim
Trois jours
des semaines
effet la malade
en même tem
Félix que le c
Une décou
chose que l'on
et pour l'autr
A six heure
Mlle Dulac
se mirent à ta
Tant que d
ses indifférent
vain que Ger
quelconque à
Ils entrèren
rôle de pare
façons; Mlle
Dès qu'ils f
tourmentait le
de l'inspecteu
— Eh bien



Assemblée g
che 4 mai,
local du tir.

Ceux prévus
Propositions
308]

Tir des 1/2
militaires et cit
vrets de service

Di
TIR A
à la Croi
In
306]

Fabrique
La soussigné
tèle qu'elle vie
dans la maison
nuera comme d
cernant son ét
formation, répr
des de chapeau
Se recomma
307]

ions et décors :
MM. F. Schœnenberger,
Jules Forster, J. Guil-
res.

ement :
er ; MM. Fréd. Gex et
membres.

olice :

bal :

astique :

d'Estavayer, Fribourg
eiburgia », Morat, Ro-
rie et Bulle participe-
a, en outre, invité les
neuve et Neuchâtel.

imanche soir, vers 6 h.,
ait mis en émoi par un
la foudre frappait une
nt par la borne et se-
elle rencontre, elle fait
ne jeune femme vaquait
éage. Le sinistre visi-
et en pièces en même
là, il fait une trouée
épaisseur, se précipite
un panneau de la porte,
dont toutes les vitres

ur frayer, accourent ;
he de rien distinguer au
ientôt la pauvre femme,
blanches ; elle a repris
ut marcher. On appelle
ne partie des vêtements
mais encore détruite ;
er droit a été arrachée.
partie du bras droit une
assage du courant élec-
répandu sur le tronc et
nissant sur son parcours
bizarres. Chose curieuse,
malade ; le droit n'a au-
elle, les lésions ne sont
te pour sa vaisselle cas-
pos. Il n'en est pas de
timent, dont les dégâts
X.

conseil communal de
le public qu'en raison de
circulation dans le vil-
rriver au centre de la
es les indicateurs et de
e l'église.

AGRICOLE

du bétail de la Répu-
avaient bien réussi l'an-
vient d'autant plus lucra-

Robert ?
dit-il les mains jointes... Ah !
ous dire quel a été mon dé-
me Langon de vous donner à

ne refuserez pas de répondre
oser.

rdive de M. Beaufort sur ma
eur soit lié à lui si intime-

ères autour de moi... Il s'agit
ourrai si je ne suis à vous...
rai, moi... Beaufort est votre

M. Valognes!!! M. Beau-

il se précipita vers elle dans
elle l'écarta de la main.
pas peur, je suis forte... ah !
mon pauvre Robert! mon

tête :
si M. Beaufort est mon père,
re coupable...
nfiance,
uver, dès lors ?
t affaire entre sa conscience
(A suivre.)

tif que le change est plus élevé. Ce bénéfice est dou-
blé par le fait du change, car le bétail s'achète sur
place en monnaie du pays, tandis qu'en Europe le
paiement est fait en or ou en monnaie de même valeur,
or l'agio sur l'or est dans la République argentine de
200 à 230 pour cent. On voit tout le bénéfice qu'il y
a pour le négociant à envoyer de l'or dans ce pays
contre la marchandise qu'on lui envoie en échange.

VARIÉTÉS

LA SOMNAMBULE

PAR AUGUSTE GROFFROY.

33

Afin de lui laisser toute liberté d'action et que ses
allées et venues ne parussent point suspectes aux
domestiques et aux voisins, il fut convenu qu'il passerait
désormais pour un parent éloigné de Mlle Dulac,
parent amené extraordinairement à Paris par un pro-
cès considérable. Il ne coucherait pas dans la maison,
mais son couvert y serait mis en tout temps ; de cette
façon les recherches se combineront et se poursui-
vront sans crainte d'amener aucune indiscretion.

L'inspecteur ne remit point au lendemain son en-
trée en campagne et débuta par une promenade au
jardin et dans les appartements en compagnie de
Mlle Dulac.

Son œil scrutateur allait rapidement d'un objet à
l'autre, il voyait des détails que nul n'avait encore
soupçonnés ; de la main, du pied, du souffle, il soule-
vait, il retournait, il tâta ; du nez et de la langue il
flairait, il goûtait.

Quant à ses déductions successives, à son opinion,
à ses craintes ou à ses espoirs, il les gardait pour lui-
même, interrogeant brèvement, parlant peu.

Maison et jardin examinés, il partit en promettant
de revenir dîner dans trois jours, le soir de son pre-
mier repos.

Mlle Dulac le laissa libre d'agir à sa guise, le priant
d'accepter tout l'argent dont il aurait besoin.

Il ne jugea pas encore utile d'en prendre et partit
dans la direction de l'usine de Grenelle b. ulée la nuit
même du crime.

Trois jours se passèrent, trois jours qui parurent
des semaines à Mlle Dulac ; la jeune fille voyait en
effet la malade baisser de plus en plus et elle songeait
en même temps aux souffrances de Félix là-bas, de
Félix que le chagrin pouvait terrasser lui aussi.

Une découverte précise de l'inspecteur, quelque
chose que l'on pût annoncer, c'était la vie pour l'une
et pour l'autre.

A six heures, exactement, Vergenne sonna.
Mlle Dulac le fit passer à la salle à manger et ils
se mirent à table.

Tant que dura le service, l'inspecteur parla de cho-
ses indifférentes, des nouvelles du jour, et ce fut en
vain que Germaine chercha dans ses yeux une réponse
quelconque à ses interrogations muettes, un espoir.

Ils entrèrent au salon où Vergenne continua son
rôle de parent, de familier, se mit à fumer sans
façons ; Mlle Dulac congédia les domestiques.

Dès qu'ils furent seuls, tranquilles, la question qui
tourmentait les lèvres de la jeune fille depuis l'arrivée
de l'inspecteur, s'échappa vivement :

— Eh bien ! dit-elle, savez vous quelque chose ?

Avez-vous bon espoir ? L'attente dans des conditions
pareilles à celles où je vous vis, l'attente ça devient
un supplice...

L'inspecteur haussa évasivement les épaules et con-
tinua de fumer en silence ; il poursuivait en pensée la
recherche de son problème, et s'il entendait les paro-
les de Mlle Dulac il ne s'y arrêtait pas.

La jeune fille comprit qu'il ne fallait plus l'interro-
ger et que la réponse arriverait quand elle serait
prête.

Vergenne s'était levé et marchait à grands pas
d'un coin à l'autre de la pièce ; Mlle Dulac avait pris
un album et le feuilletait sans voir.

Tout-à-coup l'inspecteur s'arrêta, jeta le reste de
son cigare au feu, et tirant une boîte et une pince de
sa poche, approcha un faux-nil de celui de la jeune
fille.

Il aviva la lumière de la lampe, écarta les albums,
les livres, les revues qui encombraient la table, et
s'assit.

— Était-ce le pareil ? — dit-il brusquement, en
prenant dans la boîte posée sur la table un porte-
bonheur ordinaire, en argent — ou bien était-ce plutôt
ce genre-ci ?

La jeune fille prit les deux objets qu'on lui présen-
tait et, après examen, s'arrêta encore au premier.

La mémoire de la description qu'elle avait de cet
objet capital dans l'affaire, la connaissance des bijoux
du même genre portés en ce moment par les demois-
elles de magasin, avaient été telles chez l'inspecteur
qu'il avait immédiatement deviné quel modèle il fallait
choisir.

Et par le fait, ce bracelet était tout ce qu'il y a de
plus commun ; Aussi, autrement élégante dans le reste
de sa toilette, ne gardait que comme souvenir cet
anneau de pacotille. Lévesque le lui avait acheté un
jour qu'il était de bonne humeur, et en plaisantant,
à la foire de Neuilly.

— L'autre est peut être plus mince... — remarqua
Mlle Dulac.

— C'est l'usure qui vous produit cet effet...

— J'aimerais celui-ci, de même que je l'oxyderai
quelque peu pour imiter l'action de l'humidité sur la
trouaille de votre jardin... — Quant aux dimensions
j'en étais certain, j'ai vu le bras de la dame...

Germaine eut un sursaut.

— De la dame qui a perdu cet objet au bas du mur...
acheva l'inspecteur.

— Alors !

— Alors... tout à l'heure, si vous le voulez bien...
Pour le moment, revenons au bracelet. Vous m'avez
dit que la brisure ?

— Se trouve de biais près du fermoir ; les deux
agrafes sont rompues, et avec l'une d'elles la moitié
de la petite chaîne réunissant les deux portions du
bracelet a disparu.

L'inspecteur saisit le porte-bonheur d'une main et
sa pince de l'autre, prit une partie du bracelet entre
les deux extrémités, tout en suivant du regard Mlle
Dulac qui approuvait de la tête, et la tordit.

Les deux agrafes se rompirent, la chaînette sauta
et une longue fissure se dessina de biais dans le métal,
un métal mou, de qualité inférieure.

L'opération terminée, il enveloppa soigneusement
le bracelet brisé, se réservant d'en achever la ressem-
blance avec celui qu'avait repris Lévesque, par l'usure
et par l'oxydation, plus tard, chez lui.

Puis il ferma la boîte, remit la pince dans sa poche,
alluma un autre cigare et s'approcha du feu en faisant
signe à Mlle Dulac de le suivre.

Les deux fauteuils roulèrent auprès de la cheminée.
La jeune fille anxieuse attendait que Vergenne
voudût bien parler.

L'inspecteur écouta les bruits du dehors, ouvrit
une fenêtre, puis la porte, regarda, écouta encore,
et enfin revint s'asseoir.

— Malgré mon estime pour vous, mademoiselle...
— dit-il d'une voix sourde, lente — malgré ma con-
fiance dans votre caractère exceptionnellement ferme,
j'étais résolu à ne vous rien révéler de mes démarches,
de mes soucis, de mes espoirs.

— Le secret chez nous, c'est en effet la chose élé-
mentaire, l'indispensable... — Je suis revenu sur ma
décision première, non point pour satisfaire une
curiosité dangereuse, quoique très légitime, mais pour
m'éclairer de votre avis, pour m'éclairer de quelque
chose que je ne puis avoir, que n'aura jamais aucun
homme de police de votre instinct, de votre divina-
tion de femme...

— Oh ! si je pouvais vous aider, si je pouvais être
bonne à quelque chose, si je pouvais hâter la déli-
vrance de Félix et sauver sa pauvre mère qui agoni-
se... — murmura Germaine Dulac dans un sanglot
étouffé.

Et les mains jointes, à la hauteur de son front,
elle le heurtait avec une énergie désespérée en fixant
sur l'inspecteur un regard de sphinx.

Vergenne eut pitié de cette douleur si vraie et se
hâta de parler pour ne point en prolonger les angois-
ses.

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

M. Strebel, vétérinaire, vient de publier une intéressante
brochure sur le bétail bovin du canton de Fribourg. Cette
monographie, qui a pour titre : *le Bétail bovin fribourgeois*,
renferme une bonne description du bétail fribourgeois et des
renseignements utiles sur les aptitudes, le tempérament, la
constitution des diverses variétés, bétail tacheté noir et bé-
tail tacheté rouge, sur les moyens de conserver la pureté de
la race et de la perfectionner, etc. Elle est à recommander
aux agriculteurs qui s'intéressent au développement de la
race bovine fribourgeoise. On peut se la procurer à la librai-
rie de l'Œuvre de saint Paul, à Fribourg.

Falsification de la soie noire. Il suffit de brû-
ler un petit morceau de l'étoffe qu'on veut acheter pour
s'apercevoir de suite de la fraude. La soie teinte, pure,
s'enroule immédiatement, s'éteint bientôt et laisse peu
de cendres d'un brun clair. La soie surchargée se casse
et se cire facilement, brûle lentement, surtout la trame,
et laisse des cendres d'un brun foncé qui se tordent, tan-
dis que celles de la soie véritable s'enroulent. Si l'on
écrase les cendres de la vraie soie, elles se réduisent en
poussière, en quoi elle diffère aussi de la soie surchargée.
Le dépôt de fabrique de soie de G. Henneberg, à Zurich,
envoie volontiers des échantillons de ses étoffes de soie
pure et livre franco à domicile par mètres et par pièces
entières. [239]

Aucune demande de changement d'adresse ne peut
être prise en considération, si elle n'est accompagnée
de l'ancienne adresse et de 20 centimes en timbres-
poste pour frais de réimpression.

Société des carabiniers
de Bulle.

Assemblée générale ordinaire le diman-
che 4 mai, à 10 1/2 heures avant midi, au
local du tir.

Tractanda :
Ceux prévus à l'art. 8 des statuts.
Propositions individuelles.

308] LE COMITÉ.
Tir dès 1 1/2 heure à 6 heures avec cibles
militaires et cible à carton. L'apport des li-
vrets de service et de tir est indispensable.

Dimanche 4 mai :
TIR AU FLOBERT

avec prix
à la Croix-Verte, à Faulruz.
Invitation cordiale.

306] SOUS-PRÉSIDENT.

Fabrique de chapeaux de paille.

La soussignée informe son honorable client-
èle qu'elle vient de transférer son logement
dans la maison de M. E. BERNHARD, boulanger,
près de l'Hôtel de Ville, à Bulle. Elle conti-
nuera comme du passé tous les travaux con-
cernant son état, tels que blanchissage, trans-
formation, réparation, et reçoit les comman-
des de chapeaux en tous genres.

Se recommande
Marie Garin-Félix.
307]

GIPPA & FOLGHERA
ENTREPRENEURS, A BULLE

Dépôt de ciment, chaux et gypse,
Tuyaux en grès d'Aarau.

Marchandise de première qualité à des prix très avantageux. [259]

AVIS

Au magasin des Quatre-Saisons,
à Bulle, on vient de recevoir pour la saison
d'été un beau choix de jerseys à des prix
avantageux.

A solder un lot de coupons tulle pour
grands et petits ; rideaux au quart de ra-
bais. [309]

Graine & farine de lin.

Beaux gros sons français.
Bils supérieurs et ordinaires.
Semoules de maïs, Italie et Hongrie.
Tourteaux de lin et sésame moulus.
Bourre d'épeautre.
Prix avantageux.
Sous la Croix-Blanche, à Bulle. [820]

Jeu 8 mai :
Bonne musique
et danse

à l'auberge de la Croix-Blanche, à Bulle.
Invitation cordiale.
PYTHON, aubergiste. [302]

Vaches taurelières.

Les personnes qui désirent faire opérer des
vaches sont avisées que M. Bertschy, vé-
térinaire, se rendra à Bulle les 12 et 13 cour-
rant, et que, pour obtenir un prix réduit, les
inscriptions doivent être faites au bureau de
M. GILLET, notaire, jusqu'au 10. [302]

A VENDRE

de suite, une maison de campagne,
avec 2 poses d'excellent terrain, garni de
magnifiques arbres fruitiers, le tout situé à
Hauveville, au bord de la route cantonale.

Cette propriété conviendrait pour un com-
merce de bétail ou toute autre industrie. Prix
avantageux.

S'adresser à M. Pierre KESSLER, aux Nei-
gles près Fribourg. [298]

On trouvera toujours à la
boulangerie MESSERLI, vis-
à-vis de l'église de Bulle, des

farines de toutes les qualités, ainsi que
maïs, riz d'Italie, son et remou-
lage. [292]

A louer :

Un petit appartement en ville.
S'adresser au bureau du journal. [218]

Maison à vendre.

On offre à vendre, à Bulle, une jolie maison
bien construite et bien exposée, avec cour et
grand jardin. [171]

S'adresser au notaire Jean GILLET, à Bulle.

On offre à louer :

Un atelier de charron, situé au bas
de la ville.
S'adresser à l'avocat MAGNIN. [219]

Un beau verrat rouge,
grande race, est à la disposition des éleveurs
à la laiterie de Sovens. [305]

A louer :

Pour le 1^{er} juin, un logement de deux
chambres réparé à neuf. [299]

S'adresser à PAUCHARD, horloger, Bulle.

Le chaufour

de la Tuilerie de Bulle sera ouvert dès
le 8 mai.

300] ULRICH frères, tuiliers.

A VENDRE

en bloc ou séparément, environ 11,000 pieds
de bon foin et regain à Grattavache (Ve-
veysse). — S'adresser à Joseph GRAND, à Sem-
sales. [288]

Vente d'immeubles.

Le **lundi 12 mai prochain**, dès les 2 heures de l'après-midi, à l'auberge de Sorens, il sera exposé en vente en mises publiques les immeubles désignés sous les art. 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455 et 456 du cadastre de Sorens et 539 du cadastre de Marsens, consistant en une maison d'habitation, avec grange et écurie, et en près et champ de la contenance de 5 hectares 52 ares (environ 16 poses).

Pour prendre connaissance des conditions et visiter les propriétés, s'adresser au notaire Favre, à Bulle.

Bulle, le 28 avril 1890.

[295]

Mises publiques.

Mardi 6 mai prochain, dès 9 heures du matin devant le domicile des sœurs Marie et Ursule Schenevey, à Marsens, il sera vendu en mises publiques : 6 vaches et génisses, 1 jument de 2 ans, du foin, regain, de la paille à distraire, du fumier, du bois à brûler, planches, carrons, meubles meublants, de la literie, 3 chars avec échelles et accessoires, quantité de meubles meublants, un grand nombre d'instruments aratoires, etc., etc.

Le même jour, dès 2 heures après midi, à l'auberge de Marsens, l'hoirie Schenevey exposera en vente les immeubles qu'elle possède, de la contenance d'environ 5 poses avec belle maison, grange, écurie, four, jardins, etc., désignés aux art. 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564 et 471 c du cadastre de la commune de Marsens.

Les conditions seront lues avant les mises. Marsens, le 29 avril 1890.

297] GAUDERON, huissier.

Mises publiques.

Le juge chargé de la liquidation juridique des biens de Liard, Jean, feu François-Henri, de et à Avry-devant-Pont, fera vendre aux enchères publiques, **lundi 5 mai prochain**, dès 9 heures du matin, au domicile du disantant : 1 vache, 1 veau, 1 jument hors d'âge, 2 agneaux, quelques douzaines planches sapin, bardeaux, plusieurs carrons, outils d'agriculteur, etc.

Dès 2 heures de l'après-midi, à l'auberge du Mouton, à Avry, il sera également exposé en vente les immeubles ayant appartenu au même disantant, art. 325, 326, 327 A et 328 A du cadastre de dite commune, lieu dit « Au Pavillon », consistant en grange, écuries, pré, champ, bois et improductif, de la contenance de 11 1/2 poses.

Bulle, le 26 mai 1890.

285] Greffe du tribunal.

Mises d'immeubles et de fleuries.

Vendredi 9 courant, à 2 heures du jour, à la Maison de Ville, à Riaz, il sera exposé en mises publiques les immeubles désignés sous les art. 589, 738, 535, 588, 57 et 27 du cadastre de la commune de Riaz, ainsi que les fleuries de ces mêmes immeubles.

Bulle, le 1^{er} mai 1890.

304] Pour François Bosson : Jean GILLET.

Assurance contre la grêle.

Pour un prix minime, on assure sa récolte auprès de la **Société Suisse**. S'adresser au plus tôt au notaire GILLET, à Bulle, chargé de l'agence pour la Gruyère.

M^{lle} Philomène ROCHEZ

anciennement sous le ST-MICHEL, à Bulle, a transféré son

magasin et son café de tempérance

à la **rue de Bouleyres**, dans les locaux anciennement occupés par M. Forster, serrurier, près du bureau de M. le receveur d'Etat.

Jeu de 1^{er} mai : OUVERTURE

du café de tempérance

(local spécial). On y servira du café au lait, chocolat, thé, bouillon, etc. — Service prompt et soigné.

Magasin de poterie, faïence fine et ordinaire, objets de piété, jouets d'enfants, vannerie, parapluies, etc.

LACTINA SUISSE

(LAIT ARTIFICIEL) PRÉPARÉ PAR A. PANCHAUD, A VEVEY (SUISSE)

Le meilleur aliment et le plus économique pour l'élevage des veaux, porcelets, etc.

Un litre de ce lait artificiel équivaut à un litre de lait naturel et ne coûte que 3 1/4 cent.

12 médailles or, vermeil, argent et bronze. 15 diplômes obtenus dans les concours régionaux et aussi de la Société des agriculteurs de France et de l'Académie nationale.

Nombreux certificats de notre contrée. Agence générale pour la Gruyère : Auguste BARRAS, à Bulle.

320]

Pour anémiques de haute importance

pour personnes affaiblies et délicates, tout particulièrement pour dames de constitution faible le meilleur moyen de fortifier et rétablir rapidement sa santé est la cure du véritable

Cognac Golliez ferrugineux

Les nombreux témoignages de professeurs, médecins, pharmaciens, de même que 16 ans de succès en attestent l'efficacité incontestable contre les pâtes couleurs, l'anémie, la faiblesse des nerfs, les mauvaises digestions, la faiblesse générale ou locale, le manque d'appétit, les maux de cœur, la migraine, etc.

Il est surtout précieux pour les tempéraments faibles et malades chez lesquels il fortifie l'organisme et lui donne une nouvelle vigueur.

Beaucoup plus digeste que toutes les préparations analogues, sans attaquer les dents.

En raison de ses excellentes qualités le Cognac Golliez a été récompensé par 7 Diplômes d'honneur et 12 médailles. Seul prime en 1889 à Paris, Cologne et Gand.

Pour éviter les contrefaçons exigez dans les pharmacies le véritable Cognac Golliez de Fred. Golliez à Morat avec la marque des Deux palmiers. En Flacons de 2,50 et 5 fr.

En vente dans toutes les pharmacies et bonnes drogueries. (H18X) [88]

Liquidation de chaussures Ernest GLASSON

Désireux de donner plus d'extension à mon commerce de cuirs et crépins, j'ai résolu de liquider toutes mes chaussures en magasin aux prix de facture.

Il est à remarquer que toutes ces chaussures proviennent des meilleures fabriques, ont été achetées aux conditions les plus avantageuses et pourront dès lors être vendues de toute confiance.

VIN DE KOLA FERRUGINEUX au Quinquina et KOLA-BITTER au Quinquina, préparés par Rob. ITEN & Cie, pharmaciens, MELLINGEN (Suisse).

Les deux préparations sont des remèdes excellents, agréables à prendre, fortifiants et absolument exempts d'alcool, dont l'emploi peut être prescrit sans aucun danger contre les maux de tête, la migraine, le « mal aux cheveux », les douleurs névralgiques, les fièvres malignes, le catarrhe des reins, de la vessie, de l'estomac et des poulmons, l'inappétence, l'anémie et la faiblesse. Elles sont un reconstituant pour les convalescents. Elles apportent un grand soulagement aux malades atteints de goutte, de rhumatisme, de podagre, ainsi qu'aux enfants souffrant de la coqueluche et de la fièvre de dentition.

Dépôt central pour l'expédition en Suisse et à l'étranger : (OF4773) M. CHARLES HAAF, pharmacie et droguerie, Berne, et dans les pharmacies et drogueries principales en Suisse. [136]

Les émigrants pour l'Amérique qui désirent faire leur trajet à bon marché et consciencieusement, avec des vapeurs de première classe, touchant tous les ports de mer par toutes les lignes et pour toutes les parties du monde, s'adressent en toute confiance à

Rommel & C^{ie}, à Bâle, Agence d'émigration de vieille renommée, ou à leurs représentants : à BULLE, Eugène Weber ; à LAUSANNE, E. Ruffieux.

En débarquant à New-York, nos passagers sont reçus et soignés consciencieusement par nos représentants Mart. Gasser & Cie, propriétaires de l'hôtel du Grutli, depuis de nombreuses années avantageusement connu. Expédition de traites pour l'Amérique, déboursement, réexpédition, etc. (OH3930) [135]

Monuments funéraires.

Dans les magasins du soussigné, place du Marché, près de la Grenette, à BULLE, et à la maison Schaffner, vis-à-vis de la Tête-Noire, à ROMONT, on trouve toujours un grand choix de monuments de tous prix, à partir de 15 fr., et des croix en fer à de très bas prix. — En cas d'absence au magasin de Romont, s'adresser à M. François BAOUD, voiturier, à l'hôtel du Cerf, à Romont.

François TORRIANI, marbrier.

N. B. Je tiens des albums des plus riches monuments à disposition des personnes qui désirent faire choix. [293]

LIQUIDATION DE CHAUSSURES de toutes saisons, — d'hommes, femmes et enfants.

Dans l'intention d'agrandir mon commerce en étoffes déjà très conséquent, et pour gagner de la place, je me propose de liquider complètement toutes mes chaussures aux prix de fabrication et en dessous, suivant les articles.

Au magasin du PRINTEMPS, à Bulle. [714]

AVIS AUX AGRICULTEURS

Assortiment complet de **Graines fourragères** PREMIÈRE QUALITÉ ANALYSÉES ET GARANTIES A PRIX MODÉRÉS

Au magasin d'épicerie LOUIS TREYVAUD, place du marché au menu bétail, BULLE [249]

C. Broillet, médecin-dentiste, sera à BULLE, hôtel des Alpes, **jeudi 5 mai**, jour de foire. (291F) [296]

Plus de cheveux gris par le **Brown's Capillaire** à 2 fr. 75 le flacon. — Grand choix de **NATTES** toutes en cheveux depuis 1 fr. la pièce, chez **Aimé MARGOT, coiffeur-parfumeur,** maison de Mme Placide MOURA, à Bulle. [250]

A la petite maison appartenant à M. Gretener, nég., à Bulle, et à côté de la boulangerie de M. Léon Clerc, habitant et travaille un **aiguiseur** et réparateur de parapluies et ombrelles. Il vend des parapluies et ombrelles neufs et recouvre ceux qui sont hors d'état. Il se recommande à la confiance du public. [291] E. G.

Froments rouges et blancs de printemps. Belles **AVOINES** de semence. Sous la **CROIX-BLANCHE**, à Bulle. **PRIX RÉDUITS** [161]

TUILE d'Ilfurth près Altkirch, la plus belle et une des meilleures connues à ce jour; nombreuses références dans le canton de Fribourg; 20 années d'expérience. — Prix modéré.

TUILE plate d'Yvonand, garantie contre la gelée. 184] **J. Chavillaz, Romont.**

Le soussigné rappelle à son honorable clientèle qu'il continue le dépôt de la **Bière Beauregard.** Bière en fûts et en bouteilles. MARTIN MORAND, aubergiste, au Tirage, Bulle. [246]

Joseph MOURA, à Bulle. Grand choix de conserves alimentaires. Thon au vin blanc. Alcool de Menthe américaine. Vermout bittre. — Vermout au quina. Bitter ordinaire et ferrugineux. Huile d'olives surfine. Feux de Bengale. — Cierges. Tous vins depuis 50 c. le litre. [231]

CHOCOLAT Suchard SUPÉRIORITÉ INCONTESTÉE. PRIX MODÉRÉ. SE TROUVE PARTOUT.

DOMAINE A VENDRE On offre à vendre un joli domaine de la contenance de 6 hectares, situé à une demi-lieue de Bulle. S'adresser à M. GILLET, notaire, à Bulle. [207]

POUDRE PROCRÉATIVE préparée par A. Panchaud, pharm., à Vevey. Remède infailible pour faire retenir les vaches et les juments. Une dose 1 fr. 50. Se trouve dans toutes les pharmacies. [385]

Zacherlin Moyer le plus efficace pour la destruction de tous les insectes. Il opère d'une manière frappante et fait disparaître promptement et sûrement jusqu'à la dernière trace tout insecte nuisible. Prière de bien observer que tout ingrédient servi dans du papier ne peut jamais être considéré comme une **Spécialité Zacherl.** Le véritable produit se vend en flacons originaux et à prix modéré : à Bulle, chez M. L. Desbiolles. à Moudon, » M. Jules Lavanchy. à Romont, » Pharm. G. Comte. Dépôt principal : **J. ZACHERL,** Vienne I, Goldschmiedgasse N° 2. [186]

Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.



PRIX DE L'AB
Pour la Suisse :
Etranger : 1 an, payable
Prix du num
On s'abonne à
de p

Tir fédéra
teurs a été en
a fait emplet
vaudois et be
feld. Comme
de 1889 à 1
du Chatagné
à 2 fr. La T
fidèles à leur
baum et de M
aux Diessenh
touts prétes
— Une de
central suis
le colonel Sc
de Fribourg,
conseillers f
officielle en f
pour le tir fé
très bien acc

Le 1^{er} ma
en Suisse a c
Le chôma
villes, on a t
dans d'autres
ainsi à Bern
Les ouvrie
tunité de la
refusé de s
ont consenti
égard pour l
listes extrêm
en plein dan

Histoire n
directeur de
cum et prof
Lang, direct
un appel en
la collection
Pampas, rap

FEU
BELL

Robert étai
il remportera
pérant que s
avaient empê
titude que so
Certes, il le
fiance dans la
mant avec tar
busait-il pas
réalités?
Il revint à
continuait de
fallait un alim
cœur.

Le lenda
pour l's habit
femmes habil
et demandaier